

prévisions à communiquer au pays, nous les ferons connaître à la Chambre lors de l'exposé budgétaire. C'est ce que nous allons faire.

LA CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES UNIVERSITAIRES

M. John Gilbert (Broadview): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné le sondage récemment effectué par l'Université de Toronto qui révèle une baisse de 30 p. 100 des perspectives d'emploi pour les diplômés et leur recommande de chercher du travail à l'étranger, le ministre compte-t-il instaurer un programme pour leur ouvrir davantage de débouchés ou, comme solution de rechange, les aider financièrement pendant qu'ils cherchent à se placer?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la situation générale des lauréats, surtout de ceux qui ont des diplômes de hautes études, se trouvera naturellement très améliorée par la reprise économique que nous prévoyons.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Lang: A l'heure actuelle, il n'existe pas pour ces diplômés de programme particulier autre que ceux qui sont destinés à tout le monde.

LE CHÔMAGE—LES PROVINCES ET LA CRÉATION DE CAMPS DE TRAVAIL

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): J'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Y a-t-il eu des discussions entre lui-même ou tout représentant du gouvernement et les provinces au sujet de la création de camps d'été ou de travail dans les diverses régions canadiennes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il y a eu une foule de discussions sur une pléthore de sujets. Il me répugnerait de dire qu'un sujet précis en a été exclu. Pour ce qui est des détails des programmes que nous étudions sérieusement, nous ferons une déclaration au moment opportun.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'ÉTABLISSEMENT DE NOUVELLES COTISATIONS POUR LES ANNÉES 1968 ET 1969

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Revenu national.

Étant donné que le ministère du Revenu national a établi de nouvelles cotisations relativement à des déclarations d'impôt de 1968 et 1969 qui avaient déjà été acceptées, et considérant qu'un fonctionnaire de ce ministère m'a fait savoir, dans une lettre portant la date du 15 février, que des réclamations seront adressées à droite et à gauche à travers le Canada, à près de 9,000 personnes, l'honorable ministre peut-il dire si, par cette façon de

[Le très hon. M. Trudeau.]

procéder, il entend récupérer suffisamment d'argent pour remplacer ce qu'il n'a pu percevoir des 700,000 chômeurs, ou s'il s'agit simplement...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais il me semble qu'il est en train de prononcer un discours plutôt que de poser une question. S'il a l'intention de poser une question, je l'invite à le faire aussitôt que possible.

M. Godin: L'honorable ministre peut-il dire si, par cette façon de procéder, il entend récupérer suffisamment de fonds pour remplacer ce qu'il a perdu, à cause des 700,000 chômeurs canadiens, ou s'il entend tout simplement prouver l'incompétence du ministre au cours des années 1968...

M. l'Orateur: A l'ordre. La suite de la question m'indique que l'honorable député désirait plutôt avancer un argument.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA HAUSSE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION DE DESTROYERS—LA RÉPARTITION DES CRÉDITS AUX CHANTIERS

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. En son absence, je la poserai au ministre des Approvisionnement et Services ou au président du Conseil du Trésor. Il s'agit de la nouvelle selon laquelle le coût d'exécution du programme de construction de navires de type DDH-280 aurait augmenté de 25 millions de dollars. Le ministre des Approvisionnements et Services peut-il dire si cette somme a été accordée par contrat au chantier de Sorel ou si elle sera répartie entre les deux chantiers, celui de Sorel et celui de la Davie, ou encore si une autre somme de 25 millions de dollars sera demandée au trésor du Canada par l'un ou plusieurs des autres chantiers?

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur l'Orateur, il y a quelques semaines, le ministre de la Défense nationale a donné à la Chambre l'assurance qu'il procédait à une révision complète du programme DDH. Il a pris cet engagement peu après son accession à ce poste. Dans la mesure où mon ministère participe à ce programme, je collabore avec lui à cette révision. Le ministre se présentera devant le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale demain matin et il se propose de déposer alors le texte intégral du rapport qui est très complet. De ce fait, j'estime qu'il ne conviendrait pas de donner maintenant une réponse partielle ou incomplète.

M. Forrestall: J'accepte la décision du ministre. L'affaire sera en effet étudiée à fond demain. En attendant, et pour nous donner une idée de la situation, a-t-on payé les 25 millions au chantier naval de Sorel?

M. Richardson: Non, monsieur l'Orateur. Il n'y a pas eu paiement de ce montant au chantier naval de Sorel.